

CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} juillet 2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni le lundi 1^{er} juillet 2019 à 18h30, en séance publique, sous la présidence de Denis MERVILLE, Maire, Conseiller Départemental.

Etaient présents : Messieurs Christian LECLERC et Philippe CHAMPION, Madame Marie-Claire BARREE, Messieurs Gérard JOURNO, Frédéric PETIGNY et Philippe BANVILLE et Madame Clarence LEGALLAIS.

Absents excusés : Madame Anne-Marie RECHER (pouvoir à M. BANVILLE), Madame Karine VERDIER (pouvoir à M. MERVILLE), Madame Isabelle GOUVIL (pouvoir à M. CHAMPION) et Monsieur Sébastien LECALIER.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à observer une minute de silence en la mémoire de Monsieur Jean-Pierre THIBAULT, conseiller municipal récemment décédé.

Madame Clarence LEGALLAIS a été élue Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 15 avril 2019 est approuvé, à l'unanimité.

I. INFORMATIONS COMMUNICATIONS

- Validation de l'affiche pour la randonnée pédestre du 8 septembre prochain.
- M. le Maire fait part du départ à la retraite de Christine TREHET le 1^{er} mai dernier, qui a été son assistante pour le Département depuis plusieurs années.
- Présentation de l'association de réinsertion professionnelle Bateau de Brotonne proposant ses services pour divers travaux d'aménagement et d'entretien.
- Lecture du courrier de la ville de Ste-Adresse qui organise conjointement avec le HAC Triathlon le « Raid du Cap » le 1^{er} septembre prochain.
- Action de prévention « stop aux arnaques aux séniors » : réunion de prévention au SIROCO de St Romain le 19 septembre prochain. Remis à Marie-Claire BARREE pour diffusion au Club des Aînés.
- Lecture du compte rendu du conseil d'école du 7 juin dernier. Bilan positif du videgrenier. Problème de discipline et retards répétés de certains parents. Remise des livres aux futurs collégiens le mardi 2/07. 86 enfants scolarisés à la rentrée avec ouverture d'une 4^{ème} classe ce dont chacun se réjouit. Point à faire sur le projet d'Ecole Numérique Innovante en milieu Rural. Présentation du dispositif « Fruits et légumes à l'école ». Commission scolaire à prévoir à la rentrée.
- Présentation du rapport d'activités 2018 du CAUE 76. Consultable en Mairie.

REAJUSTEMENT DE LA SUBVENTION VERSEE A L'APAS

Pour les dépenses exceptionnelles supportées par elle récemment et des justificatifs présentés.

ANIMAUX ERRANTS - TARIFS (délibération 2019/29)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la présence d'animaux (principalement de chiens) trouvés errants sur le territoire communal constitue un problème récurrent un arrêté a été pris le 05/04/2019 (arrêté n°2019-013).

Il est ainsi proposé que la commune facture des frais de capture à hauteur de 30€ et des frais de garde de 10€ par jour. En cas de placement à la fourrière communautaire, les frais s'y affèrent s'ajouteraient. Accord unanime sur cette proposition

REGLEMENT DU CIMETIERE – TARIF ET MODELE DE PLAQUE POUR LE JARDIN DU SOUVENIR

Le Conseil Municipal valide le modèle de plaque qui sera facturé 25€.

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Monsieur le Maire présente les principaux éléments du rapport annuel sur l'eau et l'assainissement. Consultable en Mairie.

MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX – ACTIVITE DE PSYCHOLOGUE

Une psychologue nous a sollicités pour assurer des permanences à compter du 1^{er} septembre 2019. Accord du Conseil.

II. COMMUNAUTE URBAINE

CONFERENCES THEMATIQUES : La liste est redonnée aux conseillers, invités à nouveau à s'y inscrire.

TRANSFERTS DE CHARGES : Un bilan est donné sur les débats occasionnés par les transferts de charges. Les chiffres définitifs seront validés en conseil communautaire de septembre, à délibérer ensuite en conseil municipal pour approbation. Une décision modificative sera prise à ce moment.

MOBIFIL : Le dispositif MobiFil est présenté. Il s'agit d'un service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite disponible sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

RESEAU FILBUS : Le réseau Filbus sera déployé en décembre prochain.

COMMUNICATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 ADOPTES PAR LA COMMUNAUTE URBAINE

L'intégralité des documents, comprenant l'ensemble des comptes budgets et les pièces annexes, peut être consultée en Mairie.

Le conseil municipal prend acte de cette communication de l'ensemble des comptes administratifs.

Et souhaite que la législation soit modifiée, ne voyant pas l'intérêt de cette lourde procédure.

COMMUNICATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNAUTE URBAINE :

Un exemplaire est disponible en mairie.

DENOMINATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE :

Avis favorable donné par la Sous-Préfecture.

DIVERSES COMPETENCES FACULTATIVES – STATUTS – MODIFICATION

Les modifications proposées par la Communauté Urbaine sont adoptées.

TRANSPORTS SCOLAIRES (délibération 2019/36)

La Communauté Urbaine est compétente depuis le 1^{er} Janvier 2019. Le tarif a été arrêté à 45€ par collégiens et lycéens. Des dispositions particulières ont été prises pour les familles modestes ainsi que les internes.

FOURNITURES SCOLAIRES :

M. le Maire rappelle l'organisation précédente concernant la distribution des fournitures scolaires. Cette année, malgré un accord unanime (15 communes sur 16 de l'ex-canton de St Romain) pour le maintien de l'ancienne organisation, la distribution sera faite par les fédérations de parents d'élèves. Le Conseil Municipal exprime son mécontentement quant à cette organisation.

INTEGRATION DE TRANCHES D'ECLAIRAGE PUBLIC – décision modificative n°1

Les modifications budgétaires nécessaires sont approuvées.
Pour un montant total de 151 987.57€

III. RESSOURCES HUMAINES

POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN : Arrivant au terme des 6 ans en contrat à durée déterminée, ce poste est transformé de plein droit en contrat à durée indéterminée à partir du 1^{er} septembre 2019.

POSTE D'ATSEM : Après vérification, le terme des 6 années en CDD n'est pas atteint au 31 août 2019 pour être transformable de plein droit en CDI. Des renseignements vont être pris auprès du Centre de Gestion pour les possibilités d'embauche durable.

IV. TRAVAUX EN COURS - AVANCEMENT

MUR DU CIMETIERE : la déclaration préalable autorisant l'édification du mur a été acceptée. L'alignement avec la propriété mitoyenne est à prévoir avant la pose du mur de clôture.

VESTIAIRE FEMININ A L'ATELIER : les travaux sont terminés. Prise de possession des locaux mi-juin.

REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE EN SALLE DE CLASSE : du fait de l'ouverture d'une 4^{ème} classe à la rentrée prochaine, la bibliothèque a déménagé à la Mairie et rouvrira ses portes en septembre. Le réaménagement de la salle de classe est en cours. Une commission scolaire se tiendra courant août.

EGLISE : un point est fait sur l'avancement des travaux.

ILLUMINATIONS DE NOEL : le choix des couleurs et du prestataire se fera en commission des travaux.

V. FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le Conseil Municipal,
à l'unanimité, décide de participer au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes 2019.

VI. QUESTIONS DIVERSES

- La question de l'entretien des espaces verts est posée.
- Le BRGM informe de la réalisation d'une visite de terrain sur la commune pour la caractérisation de bâti et des activités potentiellement concernées par les aléas inondation et coulée boueuse en juillet 2019.
- Il n'est pas donné une suite favorable à la demande de subvention du Secours Populaire, cette association n'étant pas présente sur le canton.
- Après analyse, la commune ne fera pas de don pour la remise en état de Notre-Dame de Paris. En effet, la somme reçue est estimée suffisante.
- Un point est fait sur les informations à faire figurer sur le panneau d'indication des commerces de la commune. Il y est fait quelques observations.
- M. le Maire fait un point sur les derniers échanges avec RTE concernant les aménagements paysagers au poste électrique et sur les nuisances subies par les riverains de la ligne haute tension qui traverse la commune.

Après lecture de quelques remerciements, l'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal se sépare à 21h25.